

Grigny, le 21 septembre 2021

Mesdames, Messieurs
Les Membres du Conseil municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités locales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Lundi 27 septembre 2021 - à 19 heures 00
En visioconférence

Pour accéder à la plateforme de la visioconférence, le lien de connexion vous sera envoyé par mail. Un appareil informatique ou téléphonique est nécessaire (ordinateur avec caméra, tablette ou téléphone portable). Il vous est vivement conseillé d'opter pour un ordinateur.

Des ordinateurs portables peuvent vous être mis à disposition, il vous suffit d'en faire la demande auprès du secrétariat général au plus tard le lundi 30 août 2021.

Le service Instances et la direction informatique se tiennent à votre disposition pour vous accompagner et vous apporter les compléments d'informations nécessaires. Vous pouvez les contacter par mail aux adresses suivantes : marielle.lair@grigny91.fr et/ou dsi.reseau@grigny91.fr.

Si vous souhaitez effectuer un test de connexion en amont de la séance du Conseil municipal, vous pouvez contacter Marielle LAIR au 06 76 90 70 24.

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Secrétaire de Séance,
- Décisions du Maire,
- Approbation des procès-verbaux des séances du 5 juillet 2021 et 1^{er} septembre 2021

DÉLIBÉRATIONS

- 1 - Conventions avec la CAF au titre du dispositif « Fonds Publics & Territoires 2021 »
- 2 - Autorisation donnée au Maire de signer la convention financière entre la ville de Grigny et l'EPFIF concernant la maison du projet de Grigny 2
- 3 - Autorisation donnée au Maire de signer le protocole d'études et de partenariat pour l'intervention de CDC Habitat au sein du dispositif d'ORCOD-IN
- 4 - Acquisition amiable d'une propriété bâtie, sise 43 route de Corbeil, située sur la parcelle cadastrée section AL n°2 d'une surface cadastrale de 2 ares 10 centiares, appartenant à Monsieur et Madame BEN CHOUCHE
- 5 - Équipement multiculturel en centre-ville : désignation d'un représentant de la ville au sein du 3ème collège du jury de concours
- 6 - Nouveaux statuts et Plan de Développement de la SEMARDEL
- 7 - Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion
- 8 - Adhésion à l'association Prévention Routière
- 9 - Créations et suppressions d'emplois budgétaires permanents et non permanents à temps complet et à temps non complet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Philippe RIO